



Extrait de délibération

Identifiant
2017-12-10

Comité syndical 18 décembre 2017 – Parthenay

L'An Deux Mille dix sept le dix huit décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M. Jean-Paul Dufour a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 12 décembre 2017
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 23 titulaires / 1 suppléant

Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 8 titulaires / 30 suppléants
Votants : 24

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, NOLOT Monique	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé	BERGEON Patrice, → BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude,	Bernard MIMEAU	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BASTY Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry,		

Création d'un poste de Chargé de développement touristique

Au regard des décisions des communautés de commune du Pays de Gâtine sur l'exercice de leur compétence « Tourisme » et afin d'assurer la continuité d'un développement touristique à l'échelle du Pays en lien avec le projet de PNR, il a été proposé au PETR d'assurer une mission « tourisme ». Cette mission s'inscrira dans le cadre d'une convention spécifique définissant les actions et les moyens alloués à celle-ci.

Dans un premier temps, au regard de ces éléments, il convient de créer un poste de Chargé de développement touristique et de procéder à un recrutement (grade d'attaché territorial à temps complet).

Finalités du poste :

- Organiser, structurer et diffuser l'offre touristique à l'échelle du Pays de Gâtine en lien avec les communautés de communes
- Elaboration et mise en place d'une stratégie de développement touristique sur le territoire en lien avec le projet de PNR du Pays de Gâtine

Principales activités :

- Relais technique entre le Pays et les offices de tourisme des communautés de communes de Gâtine,
- Participation au groupe de travail composé de deux élus et d'un technicien de chaque communauté de communes
- Participation à la promotion de l'offre touristique du territoire avec la mise à jour et la réalisation des supports numériques et papiers,
- Participation à la communication touristique du Pays en lien avec les communautés de communes,
- Assistance au chargé de projet PNR sur le volet tourisme,
- Appui technique aux porteurs de projets touristiques en concertation avec les EPCI.

Le candidat retenu devra détenir un diplôme d'études supérieures en ingénierie de projet / développement territorial / développement touristique, disposer d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la conduite de projets touristiques et avoir une bonne connaissance des dispositifs de financement (Europe, Etat, Région, Département).

Il recevra une rémunération équivalente à celle d'un attaché territorial 5^e échelon (cadre d'emploi des attachés), sur la base de l'indice brut 551 (IM 468).

Le financement du poste sera assuré par une cotisation spécifique des communautés de commune. Cette dernière pourra être ajustée par l'obtention d'un cofinancement sollicité dans le cadre d'appel à projets régionaux, nationaux ou européens.

Le recrutement s'adresse à un agent titulaire de la fonction publique territoriale mais, à défaut de candidature, il pourra être pourvu par un agent non titulaire (alinéa 5 et 7 article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifié).

Le Comité syndical autorise le président à entreprendre les démarches nécessaires auprès du Centre de Gestion pour la création de ce poste et assurer le recrutement.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD